

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	44 (1915)
Heft:	5
Rubrik:	Suisse unie : sonnet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

président voulut bien se charger d'assurer temporairement le service de la Caisse ; la distribution des secours ne fut ainsi nullement interrompue. Par suite du départ pour la frontière de l'un de ses membres, le Comité de direction ne put pas se réunir aussi souvent qu'il l'aurait voulu.

Rien de bien saillant n'est à signaler dans les nombreux cas de demande de secours que nous avons eu à trancher. L'attestation de l'inspecteur scolaire, corroborant celle du médecin traitant, a été exigée à l'endroit de quelques rares sociétaires. L'un ou l'autre de ces derniers ont vu, par leur propre faute, la solution de leur cas traîner en longueur, ensuite de manque de clarté dans les données fournies au Comité et de retard apporté dans les informations complémentaires que nous demandions.

(*A suivre.*)

SUISSE UNIE

Sonnet.

Unis, du Rhône au Rhin, de Schaffhouse à Genève,
Fribourgeois, Valaisans, Bernois, Neuchâtelois,
Lucernois, Thurgoviens, Grisons, Schwytzois, Balois,
Nous n'avons qu'un seul cœur, qu'un idéal, qu'un rêve.

Et de quelque côté que le danger s'élève,
Zuricois, Glaronnais, Tessinois, Saint-Gallois,
Ceux d'Uri, d'Unterwald, Zougois, Appenzellois,
Pour notre liberté nous lutterons sans trêve.

Soleurois, Argoviens, protestant, catholique,
Vaudois ; Confédérés, d'un même sentiment,
Tous nous communions dans l'amour helvétique.

Les uns parlent français, les autres, allemand,
D'autres, italien ; mais tous font le serment
De mourir, s'il le faut, pour notre République.

Gland, 30, I, 1915.

A. D.

ÉCHOS DE L'EXPOSITION

Sanatoria et colonies. — La douloureuse visite que celle du pavillon des maladies contagieuses et de la tuberculose en particulier. Pauvres corps décharnés et tordus des photographies, torses rabougris et déjetés des radiographies, poumons caverneux des préparations anatomiques, quelle misère que de nous et de notre chair ! Comme on sent violemment, dans cette halle où règne, malgré la foule qui circule, plus de silence et de recueillement, que, venus de la boue, nous ne sommes que boue ! Certes, les médecins ont placé à côté des maladies les cures merveilleuses qu'ils ont obtenues, que leur art et le soleil ont opérées.